



No 1998 – 01  
Mars

Programme de travail du CEPII 1998

---

**TABLE DES MATIERES**

<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>3</b>
<b>LIGNES DIRECTRICES.....</b>	<b>5</b>
<b>1. OUVERTURE INTERNATIONALE ET MARCHÉS DU TRAVAIL.....</b>	<b>7</b>
<b>2. MONNAIE INTERNATIONALE ET SYSTÈMES FINANCIERS.....</b>	<b>8</b>
<b>3. INTÉGRATION ET CONVERGENCE RÉGIONALE EN EUROPE.....</b>	<b>13</b>
<b>4. ECHANGE INTERNATIONAL ET COMPÉTITIVITÉ .....</b>	<b>16</b>
<b>5. ECONOMIES ÉMERGENTES ET EN TRANSITION .....</b>	<b>18</b>
<b>6. INFORMATION INTERNATIONALE .....</b>	<b>22</b>

## Résumé

Le projet de programme de travail du CEPII pour 1998 comprend six thèmes principaux :

**1- Ouverture internationale et marchés du travail.** L'ouverture internationale, à travers la globalisation ou l'intégration régionale, présente des enjeux majeurs pour les marchés du travail. Ces questions seront abordées principalement dans le cadre des réflexions sur les conséquences de l'achèvement de l'union économique et monétaire européenne par le projet *Asymétrie des marchés du travail*, et des recherches sur la question de l'interdépendance entre *Commerce international et marché du travail*. Enfin, la question des interactions entre les marchés du travail du Nord et du Sud dans le cadre de la globalisation fera l'objet du projet *Interdépendances mondiales et marché du travail*.

**2- Monnaie internationale et systèmes financiers.** Deux thèmes principaux seront abordés ici : l'économie des taux de change et l'analyse du fonctionnement des marchés financiers nationaux dans un monde où les interdépendances financières et monétaires sont croissantes. L'économie des taux de change sera tout d'abord étudiée sous l'angle du *Rôle international de l'euro*. Maintenant que le processus de mise en place de l'euro est lancé, il semble en effet opportun d'examiner le rôle international que pourra jouer dans l'avenir cette future monnaie européenne. Les questions liées à la formation des parités des grandes monnaies internationales seront examinées à travers d'une part, l'étude de *L'hétérogénéité des anticipations de change* et d'autre part, l'examen du rôle du taux de change dans la formation de l'équilibre macro-économique global. Le fonctionnement des marchés financiers sera analysé dans la perspective de l'influence décisive qu'exerce leur interdépendance sur l'économie mondiale. Concernant l'Europe, le CEPII examinera l'existence d'asymétries résiduelles entre les différents pays membres de l'UEM qui pourraient influencer l'impact qu'aura la politique monétaire commune sur ces différents pays (projet *Asymétries et impact de la politique monétaire de l'UEM*). En dehors de l'Europe, il s'attachera surtout à mener le projet : *La crise des systèmes bancaires asiatiques*. Démarreront enfin des investigations sur *Les fonds de pension, l'épargne et l'intégration financière internationale*.

**3- Intégration et convergence régionale en Europe.** L'avenir de l'intégration régionale européenne peut être abordé sous deux angles complémentaires. En premier lieu, le CEPII examinera les conséquences, pour le développement des régions de l'Union européenne, de l'intégration croissante de leurs marchés, en s'interrogeant notamment sur les risques de polarisation de l'activité, et sur les politiques appropriées à mettre en œuvre dans ce contexte. L'idée générale est de mener deux réflexions complémentaires. D'une part, il faudra étudier s'il y a convergence ou divergence entre les régions européennes, et mettre en rapport ces observations avec les dotations en infrastructures de ces régions (projet *Infrastructures et clubs de convergence*). D'autre part, le CEPII s'efforcera, dans une approche à la fois descriptive et prospective, de mettre en évidence l'impact probable des fonds structurels sur les dotations en infrastructures et éventuellement sur d'autres facteurs de performance des régions européennes, tels que leurs comportements d'investissement (projet *Fonds structurels et conditions de la croissance régionale*). En

second lieu, le CEPII souhaite s'interroger également sur les conséquences, pour les pays membres de l'Union, des différentes formes d'élargissement ou d'association des pays périphériques, à l'Est et au Sud de l'Europe. Ces enjeux du régionalisme européen seront abordés en 1998 par les deux études : *Perspectives des échanges entre l'Union européenne et les pays méditerranéens et PECO's associés* et *Prospective euro-méditerranéenne* qui examinera le potentiel d'intégration commerciale positive des pays riverains du Sud de la Méditerranée avec l'Europe.

**4- Echange international et compétitivité.** L'analyse du commerce international portera sur différents aspects de la concurrence internationale dont l'intensité et les enjeux sont amplifiés par le mouvement de globalisation de l'économie. Le CEPII va publier à partir de 1998 un *Rapport annuel sur la compétitivité*, dont l'ambition est de devenir une publication périodique majeure et dont l'édition 1998 consacrera une place importante à l'examen des conséquences de la crise asiatique. Par ailleurs, des thèmes spécifiques, d'importance particulière dans le cadre de la globalisation, seront examinés en 1998 dans les projets de recherche *La spécialisation technologique de la France* et *La compétitivité dans les services*. La question des relations entre *Investissements directs et échanges* est également prévue dans ce thème, avec un accent particulier mis sur les investissements japonais.

**5- Economies émergentes et en transition.** L'analyse des pays en transition fait traditionnellement partie des principaux domaines d'expertise du CEPII. Plusieurs projets seront menés sur ces pays, principalement sur des thèmes économiques et financiers (*Restructuration, financement des entreprises et politique industrielle en Russie, Analyse des risques d'hyperinflation dans les Balkans et en CEI, Echanges extérieurs des pays membres de la CEI*). On ne négligera pas pour autant l'étude du contexte géopolitique qui conditionne la soutenabilité à long terme du processus de transition économique dans ces pays (*Sécurité et consolidation de l'Etat dans les pays membres de la CEI*). Les travaux sur la Chine seront également poursuivis, travaux qui relèvent à la fois des problèmes de transition (*Restructuration des entreprises publiques en Chine*) et de l'analyse des pays émergents (*La Chine et la crise asiatique*). Par ailleurs, un effort est nécessaire pour assurer un suivi de l'émergence d'un certain nombre de pays en développement qui, sur le long terme, ne devrait pas se limiter à l'Asie. En 1998, le CEPII abordera ces questions en examinant, dans une vue prospective, le potentiel d'émergence à moyen et long terme en Afrique (*L'Afrique émergente*).

**6- Information internationale.** Pour l'essentiel, les travaux dans ce domaine correspondent à des activités permanentes du CEPII. Il s'agit principalement d'assurer *Les développements et la mise à jour de CHELEM*. Par ailleurs, comme les années passées, une équipe du CEPII dirigera «*L'économie mondiale 1999*», ouvrage pédagogique qui présente sous une forme condensée et accessible au grand public les principales évolutions marquantes de l'année.

### **Lignes directrices**

Comme par le passé, le CEPII s'efforcera en 1998 de produire des études pertinentes du point de vue de l'actualité économique internationale et des préoccupations de l'administration économique et des entreprises françaises, en s'appuyant sur le capital d'expertise qu'il accumule au travers de ses travaux de recherche. Les travaux d'études et de recherche approuvés par le Conseil du CEPII du 29 janvier 1998 s'articulent autour de 6 thèmes principaux :

1. Ouverture internationale et marchés du travail
2. Monnaie internationale et systèmes financiers
3. Intégration et convergence régionale en Europe
4. Echange international et compétitivité
5. Economies en transition et émergentes
6. Information internationale

Principal centre d'études et de recherche français en économie internationale, le CEPII se doit de couvrir un large champ d'analyse. Compte tenu des besoins actuels en matière d'éclairage de la politique économique internationale de la France, une très large place est faite aux questions européennes. Ces questions concernent notamment les conséquences de la mise en place de l'Euro, les enjeux, pour les pays membres et leurs régions, de l'intégration économique accrue en Europe, et enfin la question de l'élargissement futur de l'Union et de l'avenir des pays qui lui sont étroitement associés.

En dehors de l'Europe, l'accent des travaux du CEPII est mis principalement sur les pays émergents, dont le poids dans l'économie mondiale devrait croître de manière très significative dans les dix à vingt ans à venir. La crise de l'Asie de l'Est en 1997 a d'ailleurs bien montré que, même si ces pays sont encore de petite taille économique par rapport à l'OCDE, les chocs qui les affectent peuvent marquer considérablement l'évolution de l'économie mondiale. En 1998, l'accent sera mis sur les pays d'Asie, notamment pour étudier les conséquences que l'on peut attendre à moyen terme de cette crise, dans les pays qui l'ont connue et en Chine. L'optique retenue sera de porter l'effort sur deux aspects particuliers de cette crise qui ont des implications majeures à moyen et long terme : la crise des systèmes bancaires (qui concerne le Japon aussi bien que les économies émergentes d'Asie) et le rôle joué par l'émergence de la Chine dans la concurrence commerciale en Asie. Pour tenir compte de préoccupations de plus long terme, un volet d'étude sur l'Afrique pré-émergente va également être lancé.

L'une des originalités des travaux du CEPII consiste à aborder les questions qu'il étudie sous l'angle de l'interdépendance mondiale. Ainsi, même dans ceux des travaux du CEPII qui sont géographiquement spécialisés, les enjeux internationaux des phénomènes et des politiques étudiés, et leurs conséquences pour l'économie mondiale, font toujours

l'objet d'une attention particulière. Pour remplir correctement sa mission d'éclairage des perspectives à moyen terme des interdépendances mondiales, le CEPII se doit de disposer d'outils modernes aptes à quantifier ces interdépendances. Depuis une dizaine d'années, le CEPII dispose pour cela, en commun avec l'OFCE, d'un modèle macro-économique mondial, le modèle MIMOSA. Cet outil est toutefois devenu au fil du temps de moins en moins adapté aux besoins du CEPII, et il a donc été décidé d'explorer les possibilités de remplacement de ce modèle, soit par un nouveau modèle, soit par un modèle existant. Ces réflexions préliminaires s'appuieront sur différents travaux de recherche menés dans le cadre des thèmes « Ouverture financière et marché du travail » et « Monnaie internationale et systèmes financiers ».

Un autre outil majeur du CEPII est sa base de données CHELEM sur le Commerce international, les Balances de paiement et les Produits intérieurs bruts. Les efforts de développement et de diffusion de cette base de données, qui ont conduit déjà en 1997 à accélérer sa mise à jour, seront poursuivis en 1998.

Enfin, les efforts de communication des résultats des travaux du CEPII auprès du public seront poursuivis et renforcés, à travers notamment la préparation d'un rapport annuel sur la compétitivité, une politique de publications diversifiées et l'organisation de plusieurs colloques internationaux.

## 1. Ouverture internationale et marchés du travail

L'ouverture internationale, à travers la globalisation ou les projets d'intégration régionale, présente des enjeux majeurs pour les marchés du travail. En 1998, ces questions seront abordées principalement dans le cadre des réflexions sur l'achèvement de l'union économique et monétaire européenne, par le projet *Asymétrie des marchés du travail*, et des recherches menées sur l'interdépendance entre *Commerce international et marché du travail*. Enfin, la question des interactions entre les marchés du travail du Nord et du Sud dans le cadre de la globalisation fera l'objet du projet *Interdépendances mondiales et marché du travail*.

*Asymétrie des marchés du travail.* Avec l'achèvement de la construction européenne et la mise en place de politiques macro-économiques communes ou concertées, il faut se demander si les différents pays membres de l'UEM réagiront de manière symétrique ou non aux politiques communes, notamment à la politique monétaire. Cette interrogation concerne en particulier les marchés des facteurs, notamment ceux du travail, qui sont moins intégrés que les marchés des biens et services. La question se pose ici de savoir quelles peuvent être les conséquences de différences institutionnelles dans les modes de fonctionnement des marchés du travail européens, s'agissant des contrats de travail, du mode de négociation salariale, de la représentation syndicale et du système d'assurance sociale. Sans pour autant mener une analyse institutionnelle détaillée, l'ambition est de cerner les faits stylisés qui caractérisent les marchés du travail des principaux pays membres de l'UEM et d'analyser la convergence des comportements en matière de formation des salaires, ainsi que d'offre et de demande de travail. Le rôle des facteurs démographiques sera également examiné. L'objectif final est d'arriver à une représentation comparative raisonnée du fonctionnement des marchés du travail dans l'UEM, qui mette à jour les conséquences éventuellement asymétriques des chocs associés à la politique macro-économique. Sur le plan méthodologique, ce travail s'appuiera, en partie, sur l'étude plus détaillée du fonctionnement du marché du travail au Royaume-Uni menée en 1997.

Une meilleure compréhension macro-économique du fonctionnement des marchés du travail en Europe permettra ainsi d'appréhender les enjeux, au niveau de l'emploi et du chômage, de la mise en place d'une politique macro-économique commune en Europe. Cet investissement devrait aussi alimenter les réflexions menées en vue du renouvellement des outils de projection du CEPII. A cet effet, il est envisagé d'étudier également, avec une méthodologie identique, le fonctionnement des marchés du travail aux Etats-Unis et au Japon. Dans la mesure où ces deux pays représentent des cas polaires de fonctionnement des marchés du travail, cet examen servirait de point de comparaison utile pour juger du fonctionnement des marchés du travail en Europe. Ces différents travaux seront achevés fin 1998.

*Commerce international et marché du travail.* L'interaction entre le commerce international et le marché du travail est également une question sur laquelle le CEPII peut apporter des éléments d'analyse originaux, particulièrement utiles pour les réflexions sur la politique économique, notamment dans le contexte de la construction de l'UEM. Ces

dernières années, différents travaux ont été menés, principalement aux Etats-Unis, sur le thème de l'impact de la libéralisation commerciale sur les salaires relatifs et sur l'emploi. Des travaux économétriques ont abouti à des résultats en opposition avec la théorie standard, en révélant un faible impact, ou parfois un impact de sens contraire à celui attendu, de l'ouverture commerciale sur les salaires relatifs. Ces travaux ne sont toutefois pas exempts de défauts, liés à la fois à l'insuffisance des données disponibles et à l'absence d'un cadre théorique alternatif bien établi. La question des rôles respectifs joués par l'ouverture extérieure et par le progrès technique dans les évolutions du marché du travail, en particulier, reste un objet de débat. Pour apporter un éclairage nouveau, le CEPII procédera par simulations d'une maquette d'équilibre général calculable (déjà construite), grâce auxquelles il comparera le fonctionnement de l'économie sous différentes hypothèses de modélisation du marché du travail : salaires flexibles, salaires réels rigides, salaires relatifs rigides, facteurs spécifiques, modèle de négociation salariale. Ceci permettra d'étudier en quoi un fonctionnement différent du marché du travail explique les réponses nationales proposées face aux chocs de commerce international et de progrès technique. Ces simulations seront menées sur trois économies archétypes représentant les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France. Pour chacun de ces trois pays, la maquette d'équilibre général sera l'objet d'un calibrage spécifique, ainsi que d'un traitement particulier du marché du travail, en s'appuyant notamment sur les investigations menées dans le cadre du projet *Asymétrie des marchés du travail*. Eventuellement, un approfondissement sur la maquette française sera mené à partir de données plus détaillées par secteur et qualification de travail. Ce projet sera achevé fin 1998.

*Interdépendances mondiales et marchés du travail.* Pour compléter ces travaux, une réflexion analytique sera menée par ailleurs à partir d'un modèle à deux pays centré sur les interdépendances Nord-Sud. La vision traditionnelle selon laquelle la croissance des pays les plus industrialisés est relativement indépendante de celle des pays en développement n'apparaît plus adaptée, car il se développe de plus en plus des liens réciproques entre la croissance de ces deux groupes de pays. L'objectif de ce projet sera d'étudier, dans un cadre analytique, les interactions entre croissance et chômage au Nord et au Sud, tout en maintenant une certaine spécificité du fonctionnement de ces deux zones. On part en particulier de l'hypothèse qu'il y a au Nord un chômage keynésien ou classique, alors qu'au Sud il y a plus de flexibilité mais aussi un chômage urbain tel qu'expliqué par les modèles néoclassiques de migration. Le modèle envisagé est sectoriel et distingue trois facteurs (capital physique, humain et travail) et trois types de biens (biens modernes intensifs en capital humain, biens manufacturés traditionnels et matières premières), correspondant à des spécialisations différentes du Nord et du Sud. Déjà largement entamés en 1997, ces travaux seront achevés au premier semestre 1998.

## **2. Monnaie internationale et systèmes financiers**

Deux thèmes principaux seront abordés ici : l'économie des taux de change et l'analyse du fonctionnement des marchés financiers nationaux dans un monde où les interdépendances financières et monétaires sont croissantes. Sur l'un et l'autre de ces deux thèmes, le CEPII continuera à exploiter ses avantages comparatifs sur les questions



européennes sur lesquelles une expérience reconnue a été accumulée dans les années passées.

**L'économie des taux de change** sera étudiée sous l'angle du *Rôle international de l'euro*. Maintenant que le processus de mise en place de l'euro est lancé, il est opportun d'examiner le rôle international que pourra jouer cette monnaie européenne. Les questions liées à la formation des parités des grandes monnaies internationales seront traitées à travers, d'une part, le projet *L'hétérogénéité des anticipations de change* et, d'autre part, l'examen du rôle du taux de change dans la formation de l'équilibre macro-économique global ; ce dernier point est abordé dans la perspective des réflexions envisagées sur la modélisation macro-économique mondiale (projet *Equilibre macro-économique mondial et taux de change*).

*Le rôle international de l'euro*. Le calendrier de création de la monnaie unique, tout comme les désordres monétaires en Asie, justifient de retenir ce thème. Ce travail comportera principalement deux aspects : le statut international des monnaies et l'instabilité des taux de change. Il est proposé d'examiner tout d'abord les régimes de change de la Pologne, de la Hongrie et de la République tchèque dans la phase post-stabilisation, du point de vue de leur compatibilité avec une croissance qui modifie les structures de production sous l'effet de l'ouverture au commerce international et dans la perspective de la participation à l'Union européenne (ce travail est mené en collaboration avec la Banque de France). Ensuite, il s'agit de poursuivre une analyse du rôle potentiel de l'euro comme monnaie d'ancrage pour les PECO, à l'aide des mêmes méthodes que celles déjà employées en 1997 pour étudier le rôle potentiel du yen en Asie : économétrie en coupe pour analyser la conformité des comportements passés à la théorie des zones monétaires optimales, et construction d'un modèle théorique (mais chiffrable) d'ancrage optimal. Ces travaux seront menés au premier semestre 1998.

Le rôle international de l'euro sera évidemment étroitement associé à l'évolution et au degré d'instabilité de sa parité. Un travail sur le taux de change réel d'équilibre de l'euro, inscrit au programme de travail 1997 et qui sera publié comme document de travail en 1998, permet d'anticiper une tendance à une appréciation de l'euro. Par ailleurs, une réflexion a démarré sur les canaux d'instabilité auxquels sera soumis le taux de change de l'euro par rapport au dollar. En 1997, l'accent a été mis sur l'étude du canal des préférences de la Banque centrale européenne, puis, à l'aide d'un modèle économétrique, celui des asymétries en Europe. L'idée est que la persistance d'asymétries structurelles et stochastiques en Europe pourrait avoir une influence sur l'instabilité de l'euro par rapport au dollar. Des simulations stochastiques permettent de comparer la volatilité du dollar sous trois régimes monétaires en Europe (flottement, SME et UEM), et d'expliquer les différences (en particulier, le rôle des chocs sur les primes de risque franc/mark et mark/dollar). Ce travail sera achevé au cours du premier trimestre 1998. Ces différentes investigations sur le rôle international de l'euro sont menées en partie en réponse à une demande du Parlement européen.

*L'hétérogénéité des anticipations de change*. Afin de contribuer à une meilleure compréhension du fonctionnement des marchés des changes, le CEPII se propose de

mener des investigations quantitatives sur l'hétérogénéité des anticipations de change entre les agents, dont les mouvements d'opinion qui en résultent sont soupçonnés d'être à l'origine de la forte volatilité des taux de change. Très peu de travaux ont examiné à ce jour cette hypothèse empiriquement. Le projet consiste à exploiter une base de données de panel sur les anticipations de taux de change dans le but de (i) déterminer le modèle suivi par les prévisionnistes, (ii) tester l'hypothèse d'une hétérogénéité des modèles suivant les individus, (iii) tester l'hypothèse de cohérence temporelle des anticipations individuelles, (iv) tester l'hypothèse d'imitation des individus (existence d'un ou plusieurs leaders) et (v) construire une maquette fondée sur les résultats économétriques afin de simuler la dynamique du taux de change. En 1997, on a procédé à la mise au point de la base de données (sélection des individus, traitement des données manquantes) et des programmes économétriques. Le travail doit se poursuivre en 1998. L'objectif est de traiter les trois premiers points. Ce projet se réalise en collaboration avec l'Université de Strathclyde.

*Equilibre macro-économique mondial et taux de change.* Le point de départ de ce projet, entamé en 1997, consiste en une réflexion sur la notion de taux de change d'équilibre, qui renvoie à une trajectoire de moyen-long terme vers laquelle le taux de change réel d'un pays doit tendre, compte tenu d'hypothèses raisonnables sur la soutenabilité à long terme des actifs extérieurs nets. Les calculs usuels de taux de change d'équilibre souffrent de deux limites. D'une part, l'hypothèse est généralement faite que les économies reviennent à leur croissance potentielle sans que le taux de change réel soit affecté, ce qui suppose une indexation parfaite des salaires et des prix. D'autre part, les mécanismes par lesquels il est possible d'ajuster le taux de change réel à sa valeur d'équilibre ne sont pas explicités. En 1997, un travail analytique a été initié sur ce thème, dans le cadre d'un modèle où les prix, les salaires et les stocks de capital et d'actifs étrangers ne s'ajustent pas instantanément. Il sera achevé en 1998 avec pour ambition de contribuer aux réflexions sur la construction éventuelle d'un nouveau modèle macro-économique en partant de la boucle prix-salaire pour analyser le rôle du taux de change dans la détermination de l'équilibre à court et à long terme.

Des études sur le fonctionnement des **marchés financiers** seront menées dans la perspective de l'influence décisive qu'exerce leur interdépendance sur l'économie mondiale. Concernant l'Europe, sera examinée l'existence d'asymétries résiduelles entre les différents pays membres de l'UEM, qui pourraient influencer l'impact qu'aurait la politique monétaire commune sur ces différents pays (projet *Asymétries et impact de la politique monétaire de l'UEM*). En dehors de l'Europe, l'accent sera mis sur *La crise des systèmes bancaires asiatiques*, et le CEPII démarrera des investigations sur *Les fonds de pension, l'épargne et l'intégration financière internationale*.

*Asymétries et impact de la politique monétaire de l'UEM.* S'agissant des marchés du capital, l'intégration et la convergence des économies européennes sont sans doute plus poussées qu'en ce qui concerne les marchés du travail, mais il reste des différences institutionnelles entre les pays membres, qui sont susceptibles d'introduire dans ces pays des asymétries de transmission de la politique monétaire unique. Des travaux antérieurs menés sur données agrégées ont permis notamment d'étudier l'impact de la déflation et

des mouvements de taux d'intérêt réels sur les comportements d'investissement et d'endettement. L'objectif est de prolonger ces travaux qui avaient pour défaut une représentation agrégée de l'impact de la politique monétaire qui ne prenait pas en compte les innovations financières. La marchandisation et l'intégration financière internationale ont vu les grandes entreprises se détourner des banques pour diversifier leurs sources de financement. Par ailleurs, les crédits aux particuliers qui sont titrisables, et la distribution de produits d'épargne qui relève du commerce de détail, devront s'uniformiser sous l'impulsion de la concurrence. A terme, les différences de spécialisation industrielle et les degrés de captivité de la clientèle sont les seules sources d'asymétrie d'ajustement macro-économique susceptibles de subsister. Le mouvement des innovations financières des années quatre-vingt et en particulier la marchandisation des financements ont montré que le crédit aux PME, dont la gestion du risque demeure intrinsèquement idiosyncratique, est le produit financier le plus captif. Les modes de financement des PME dans les pays européens seront comparés à partir d'une base de données existante qui réunit les bilans et les comptes de résultats des entreprises industrielles, harmonisées entre pays européens. Ce travail sera achevé en 1998.

Par la suite, cette recherche pourrait être prolongée par une étude des comportements de financement des investissements adoptés par les entreprises en cours de transition dans les pays d'Europe centrale associés à l'Union européenne, qui sont déjà engagés dans un processus d'intégration avec celle-ci. Le CEPII aurait en particulier la possibilité de travailler, en collaboration avec le ROSES (Université de Paris I) et des partenaires hongrois, sur un panel de plusieurs centaines d'entreprises hongroises, à travers lequel il pourrait étudier des questions telles que le rôle des privatisations, les effets des contraintes d'accès au crédit, le financement de la croissance et de l'investissement. Ces travaux seraient achevés en 1999.

*La crise des systèmes bancaires asiatiques.* Dans le domaine de l'étude des systèmes financiers, l'accent sera mis en 1998 sur l'Asie. La crise financière qui a démarré en Thaïlande en 1997, pour se propager à la plupart des pays asiatiques à économie de marché, notamment la Corée, constitue en effet pour les années à venir un danger majeur pour cette région et pour l'économie mondiale dans son ensemble. Cette crise a plusieurs dimensions, mais la plus préoccupante pour le moyen et long terme est sans doute celle de la fragilité des systèmes bancaires de ces pays. La plupart des pays asiatiques, y compris le Japon, ont des systèmes bancaires étoffés mais fragiles, et qui ont été gravement endommagés par la crise actuelle. Pour que ces pays puissent renouer avec leurs performances passées de croissance, il est impératif qu'ils reconstruisent à échéance relativement rapprochée des systèmes bancaires viables, sans lesquels la reprise du financement de la croissance serait compromise. Cette situation de crise bancaire des pays asiatiques était d'ailleurs perceptible depuis plusieurs années dans plusieurs pays, notamment au Japon et en Corée. Elle trouve ses origines dans des problèmes de gouvernance, aussi bien du point de vue de la gouvernance d'entreprise, que de celui de l'interférence entre l'Etat et les banques et de l'incapacité des autorités monétaires à assurer un contrôle prudentiel efficace sur les systèmes bancaires. Il existe déjà au CEPII une bonne expertise sur la crise financière japonaise (voir par exemple la *Lettre du CEPII* de décembre 1997), qui trouvera en 1998 deux types de prolongements. Il s'agira, d'une part,

d'éclairer la crise que traversent depuis plusieurs mois les autres pays d'Asie et, d'autre part, de donner des éléments de réflexion sur les répercussions internationales de cette crise *via* la conduite des politiques monétaires dans les pays concernés, et surtout au Japon.

Sur le premier point, les enseignements tirés de l'analyse de la crise japonaise pourraient être utilisés pour étudier les crises bancaires en Corée et en Thaïlande, en allant au-delà de la simple description de ces crises qui font déjà, ou vont faire, l'objet d'une littérature abondante. Il s'agirait de mettre en évidence des éléments communs à des crises pourtant très différentes. En particulier, la fragilité des systèmes bancaires est, tant au Japon que dans les autres pays d'Asie, un canal important d'amplification. Dans tous ces pays, les dysfonctionnements générés par l'introduction de la libéralisation financière dans des systèmes dominés par une grande opacité des relations entre les agents économiques, sont l'une des origines de la crise bancaire et financière (à côté de l'afflux de capitaux étrangers spéculatifs dans les pays autres que le Japon). Cette analyse permettrait de dégager des enseignements pour les réformes à mettre en place dans cette région.

Sur le second point, il est prévu de prolonger les travaux sur la crise japonaise par l'analyse du comportement de la Banque du Japon pour mettre en évidence les conflits d'objectifs potentiels entre stabilité du taux de change, équilibre macro-économique interne et situation du système bancaire. Ceci indiquera en particulier dans quelle mesure la crise bancaire actuelle est, et pourrait rester pendant quelque temps encore, une contrainte pour la politique monétaire japonaise. Cette étude dégagera des enseignements pour la gestion monétaire des crises financières dans les autres pays d'Asie, et servira de point de départ à une comparaison des crises asiatiques et des mécanismes qui les lient entre elles. Ces différents travaux seront menés sur l'année 1998.

*Fonds de pension, épargne et intégration financière internationale.* En raison du vieillissement dans les pays de l'OCDE, un transfert d'épargne va être nécessaire pendant de nombreuses années des pays vieillissant vers les pays jeunes. La manière dont ce transfert sera réalisé sera déterminante pour l'efficacité et la viabilité des systèmes de retraite, comme pour l'équilibre macro-économique mondial. Dans cet esprit, le CEPII propose d'étudier le rôle des fonds de pension dans une perspective macro-économique : influence sur le niveau et l'allocation de l'épargne, conséquences pour le taux d'investissement et la croissance. Trois étapes sont envisagées. Tout d'abord, une étude de la littérature théorique s'impose. Les outils d'analyse sont la théorie du cycle de vie et les modèles à générations imbriquées. Ceux-ci fournissent le cadre macro-économique approprié pour comparer les effets de différentes modalités de financement des droits à retraites : épargne volontaire individuelle, épargne contractuelle gérée par les investisseurs institutionnels, épargne publique et transferts sociaux. Ensuite, on procédera à une étude comparative sur la place des fonds de pension dans différentes économies développées, sur l'évolution des règles qui déterminent leurs engagements, sur les formes de contrôle exercées sur les entreprises. Enfin, cette recherche comportera une analyse des transferts internationaux de capitaux provenant des investissements des fonds de pension. Il faudra pour cela mettre en évidence les évolutions démographiques contrastées : accroissement

des taux de dépendance dans les pays développés, accroissement de la part de la population active jeune dans les pays émergents, un transfert intergénérationnel de capitaux Nord - Sud pendant la phase de constitution d'épargne dans les pays développés (jusqu'en 2020) devant créer les droits sur les revenus futurs pendant la phase d'augmentation rapide des taux de dépendance (2010 à 2030). A partir des profils démographiques et des hypothèses sur les taux d'activité et le capital par tête, on peut évaluer les besoins en capital dans les pays du Sud et s'interroger sur la part de ces besoins financée par apports de capitaux provenant des fonds de retraites des pays développés, sur la forme de ces transferts pour l'efficacité productive et sur les conditions à retenir pour la sécurité des investisseurs. Ce projet s'étendra sur les deux années 1998 et 1999.

### 3. Intégration et convergence régionale en Europe

L'avenir de l'intégration régionale européenne peut être abordé sous deux angles complémentaires. En premier lieu, en reprenant une demande formulée par le Conseil en 1997, il s'agira d'examiner les conséquences, pour le développement des régions de l'Union européenne, de l'intégration croissante de leurs marchés, en s'interrogeant notamment sur les risques de polarisation de l'activité et sur les politiques appropriées à mettre en œuvre. En second lieu, le CEPII s'interrogera également, d'un point de vue prospectif, sur les conséquences, pour les pays membres de l'Union, des différentes formes d'élargissement ou d'association des pays périphériques, à l'Est et au Sud de l'Europe.

Le premier aspect avait fait l'objet en 1997 d'une demande du Conseil, qui avait souhaité que le CEPII étudie **l'incidence des fonds structurels sur la croissance des différentes régions européennes**. En raison de l'impossibilité d'aborder cette question de manière rigoureuse du fait de l'insuffisance des données disponibles, ce sujet n'avait pas été retenu comme thème de recherche, mais a donné lieu à la rédaction d'une note détaillant les informations disponibles sur ces fonds structurels. Conscient de l'importance des enjeux régionaux dans la construction européenne, le CEPII se propose cette année de réexaminer la question, sous un angle un peu différent, qui permette d'apporter des éléments partiels de réponse aux questions posées en 1997 par le Conseil. L'idée générale est de mener deux réflexions complémentaires : d'une part, examiner la convergence ou la divergence des différentes régions européennes, et mettre en rapport ces observations avec les dotations en infrastructures des différentes régions (projet *Infrastructures et clubs de convergence*) ; d'autre part, s'efforcer, dans une approche à la fois descriptive et prospective, de mettre en évidence l'impact des fonds structurels sur les dotations en infrastructures et, éventuellement, sur d'autres facteurs de performance des régions européennes tels que leurs comportements d'investissement (projet *Fonds structurels et conditions de la croissance régionale*).

*Infrastructures et clubs de convergence*. S'agissant de l'impact des fonds structurels, la politique régionale menée au niveau communautaire permet-elle aux régions en retard de converger vers le niveau de développement des régions les plus riches ? En cas de réponse négative, il existerait une dynamique de divergence entre les régions, que seule une politique régionale volontariste pourrait éventuellement contrecarrer. Dans cette problématique, il faut se demander s'il existe des « clubs de convergence » au niveau des

régions européennes, tout comme il existe des « clubs de convergence » au niveau international, dont la mise en évidence a permis de rendre compte, notamment, de l'absence de rattrapage des pays en développement vers les pays développés. D'abondants travaux sont disponibles sur les clubs de convergence au niveau international, auxquels le CEPII contribue du reste dans le cadre du projet *Rapport sur la compétitivité* (voir section 2.4 ci-dessous). L'application de ces concepts et méthodes au cadre régional est moins fréquente et devrait livrer des enseignements utiles dans le cadre européen. Les quelques travaux qui existent déjà offrent du reste des résultats contrastés. Certains auteurs concluent en effet que l'on observe un phénomène de convergence absolue entre les régions européennes, tandis que d'autres mettent en évidence un phénomène de persistance des inégalités. Afin d'évaluer la pertinence des politiques de fonds structurels, il importe de déterminer si l'on assiste à une dynamique de rattrapage des régions « riches » de l'Europe par les régions « pauvres » ou plutôt à un phénomène de polarisation de l'activité économique. Dans la seconde hypothèse, qui semble la plus plausible, la question est de savoir si les écarts de performances régionales peuvent être expliqués, ne serait-ce que partiellement, par les différences de dotations en infrastructures des régions ou d'autres facteurs qui conditionnent la croissance régionale. Ce projet sera achevé en 1998.

*Fonds structurels et conditions de la croissance régionale.* Le projet précédent, qui a le mérite de pouvoir reposer sur une méthodologie élaborée, ne répond pour autant que très partiellement à la question de l'efficacité des fonds structurels. L'évaluation de leur impact suppose en premier lieu un examen plus détaillé des infrastructures mises en place qui, selon les cas, accroissent l'attractivité du territoire ou au contraire entraînent des délocalisations. Par ailleurs, il faut examiner l'impact multiplicateur qui est exercé par les fonds structurels sur l'investissement : un premier effet direct découle du principe d'additionnalité, les fonds structurels devant être complétés par un effort national d'investissement public ; de façon indirecte, ces investissements peuvent générer des investissements privés nationaux ou étrangers, mais risquent aussi de les évincer. Il est donc nécessaire de déterminer s'il existe un effet multiplicateur sur l'investissement, si possible selon sa destination (infrastructures, formation du capital humain, etc.). Dans ce cas, les fonds structurels peuvent être un facteur de convergence, en favorisant une accumulation du capital suffisante pour passer à un sentier de croissance de long terme supérieur. Ces différentes investigations ne pourront sans doute pas être menées avec des méthodes économétriques très élaborées, en raison de la qualité des données disponibles, mais une description raisonnée des principaux mécanismes devrait être possible. L'objectif final sera de parvenir à une analyse prospective sur l'impact probable du plan en cours (1994-1999). Ce projet sera achevé fin 1998.

Sur le second aspect de ce thème européen, le CEPII se propose de compléter des investigations menées dans les années antérieures sur **le potentiel et les conséquences de l'intégration croissante entre l'Europe et ses pays ou régions voisins**. Plus spécifiquement, les enjeux du régionalisme européen seront abordés en 1998 par les deux études *Perspectives des échanges entre l'Union européenne et les pays méditerranéens et PECOs associés* et *Prospective euro-méditerranéenne* qui examinera le potentiel

d'intégration commerciale positive des pays riverains du Sud de la Méditerranée avec l'Europe.

*Perspectives des échanges entre l'Union européenne et les pays méditerranéens et PECO associés.* Un premier volet de ce projet repose sur des investigations, commencées en 1997, qui visent à identifier les perspectives d'échanges entre les différents PECO et l'Union européenne en se fondant sur une analyse structurelle des échanges au cours de la période récente (1993-1997) marquée par la reprise économique de la plupart de ces pays. L'étude met en évidence les différences et les changements dans les positions respectives des différents pays d'Europe centrale et orientale dans la division du travail en Europe : elle analyse les évolutions de leurs spécialisations et de leurs avantages comparatifs en termes sectoriels, la nature de leurs échanges intra-branches et inter-branches, leur positionnement par gammes de produits. Ce travail, qui devrait être achevé au cours du premier semestre 1998, serait complété d'ici à la fin de l'année par un examen préliminaire de l'impact possible, sur les marchés du travail européens, du développement de la concurrence exercée par les PECO associés. En ce qui concerne la France, une étude relativement détaillée pourrait être menée car des données sont disponibles au niveau de quatre catégories de qualification de travail différentes. Ce travail bénéficie partiellement d'un soutien de la Commission européenne.

Un second volet du projet étend la réflexion aux pays méditerranéens. Dans *la Lettre du CEPII* de novembre 1997 sur « l'Union européenne et ses voisins de l'Est et du Sud », des premières réflexions ont été menées sur la dynamique d'intégration à l'espace économique européen des différents pays ou zones périphériques. Il est proposé de les compléter par une analyse plus fine des échanges et des investissements directs, avec pour objectif de mesurer les conséquences de l'intégration des pays périphériques pour les trois pays européens qui en sont les principaux vecteurs : l'Allemagne, la France et l'Italie. Selon l'ambition donnée à ce projet, il pourrait continuer en 1999.

*Prospective euro-méditerranéenne.* En engageant les pays méditerranéens dans la voie du libre-échange, l'Union européenne a pris des responsabilités importantes, concrétisées par un accroissement substantiel de l'aide engagée sur les années 1996-1999. En 1999, se posera la question de la poursuite de cet effort financier. Des premiers bilans seront nécessaires, non seulement pour apprécier l'efficacité du nouveau dispositif d'aide, mais surtout pour juger des adaptations en cours dans les pays associés et des chances de parvenir aux objectifs du partenariat. Ces adaptations, et, lorsqu'elles existent, les stratégies mises en place, peuvent servir de point de départ à des exercices prospectifs à moyen terme éclairant les avenir possibles des économies de la région et de leurs liens avec l'Europe. Ce projet se propose de centrer la réflexion prospective sur l'évolution des spécialisations méditerranéennes. Au cours des quinze dernières années, les exportations sont restées très concentrées sur les produits primaires (Algérie, Egypte) ou sur les produits de la confection (Maroc, Tunisie, Turquie). Comment, dans le cadre du libre-échange euro-méditerranéen, des spécialisations sur des produits à plus forte valeur ajoutée pourront-elles se développer ? Quel en serait l'impact sur la croissance et la capacité d'importation méditerranéennes et sur les échanges euro-méditerranéens ? La réflexion sur ces questions s'articulerait dans un premier temps sur le projet précédent.

Dans un deuxième temps, elle consisterait en une synthèse des travaux théoriques et empiriques sur la « construction » des avantages comparatifs dans les pays en développement en cours d'industrialisation, en s'attachant notamment à l'expérience des pays « pauvres » de l'Europe – Espagne, Grèce, Portugal, Irlande – et sur les instruments adéquats pour mener un travail prospectif dans ce domaine. Ces travaux se prolongeraient en 1999 par un exercice de prospective qui s'appuierait sur un groupe de travail constitué avec des experts des pays étudiés.

#### **4. Echange international et compétitivité**

L'analyse du commerce international portera sur différents aspects de la concurrence internationale, dont l'intensité et les enjeux sont amplifiés par le mouvement de globalisation de l'économie. Ainsi que le principe en avait été agréé par le Conseil en 1997, le CEPII va publier à partir de 1998 un *Rapport annuel sur la compétitivité*, dont l'ambition est de devenir une publication périodique majeure. Par ailleurs, des thèmes spécifiques, d'importance particulière dans le cadre de la globalisation, seront examinés en 1998 par les projets de recherche *La spécialisation technologique de la France* et *La compétitivité dans les services*. Le thème *Investissements directs et échanges* sera également abordé, d'une part dans le cadre du rapport sur la compétitivité et d'autre part, dans le cadre d'un travail complémentaire sur le Japon.

*Rapport annuel sur la compétitivité*. Un premier rapport devrait être prêt à la fin du premier trimestre 1998 et publié avant la fin du second trimestre. Ce rapport comprendra comme prévu trois parties. La première présentera une synthèse des évolutions marquantes de l'année écoulée, vues du point de vue de la compétitivité des principaux pays ou zones. Dans cette partie, le rapport 1998 fera une large place à l'analyse de la crise de change des pays d'Asie de l'Est, qui a modifié d'une manière assez radicale la compétitivité des pays de la zone, compte tenu des dévaluations massives des monnaies des pays émergents et de la baisse du cours du yen par rapport au dollar. La seconde partie présentera un certain nombre d'indicateurs de la concurrence internationale, et des performances de croissance (clubs de convergence) des différents pays, calculés à partir de la base de données CHELEM ; cette partie bénéficie déjà d'une certaine accélération des travaux de mise à jour de CHELEM, qui permettra de disposer en janvier 1998 de données harmonisées pour 1996. La troisième partie, dont le principe est d'approfondir l'analyse d'un facteur spécifique de la compétitivité, reposera en 1998 sur le projet de recherche mené en 1996 et 1997 sur les investissements directs étrangers et l'échange, qui sera complété et actualisé pour les besoins du rapport annuel. Il est prévu par ailleurs de continuer à développer en 1998 la conception du rapport sur la compétitivité et de travailler à la préparation du rapport 1999, qui devrait être publié au premier trimestre de 1999.

*La spécialisation technologique de la France*. La France a-t-elle un retard en matière de spécialisation technologique ? Cette question est importante dès lors que l'on accepte l'hypothèse selon laquelle, au bénéfice d'un fort contenu innovant, les produits sont à l'origine de déversements importants, entraînent des phénomènes cumulatifs de spécialisation favorable, et permettent l'appropriation d'une rente. L'étude proposée est de



nature empirique. Il s'agit de dresser un constat détaillé et comparatif, fondé sur une méthodologie d'identification des produits technologiques développée à l'OCDE. Les produits sont identifiés au niveau 8 digits et caractérisés par leur contenu technologique. Les produits technologiques peuvent ensuite être regroupés par branches. Disposant des valeurs unitaires, on croise le principe de différenciation verticale des produits avec celui de contenu technologique. De ce fait, les performances en termes de valeurs unitaires des produits sont dissociées de celles en termes de technologie, tout en ne définissant pas *a priori* de branches comme technologiques (l'électronique par exemple). Les comparaisons reposent sur l'examen de l'ensemble des flux de commerce des pays européens avec une cinquantaine de partenaires. Ainsi, la spécialisation technologique des Etats-Unis et du Japon, parmi d'autres pays tiers, est-elle analysée à travers les relations de ces deux pays avec les pays européens. Le CEPII s'intéressera plus particulièrement à la comparaison des positions française, allemande, britannique, italienne et irlandaise (rôle des investissements directs) vis-à-vis de leurs partenaires européens et surtout des pays tiers concernés par les exportations technologiques. Ce travail, engagé en 1997, sera achevé à la fin du premier semestre 1998. Il bénéficie d'un soutien de la Direction de la Prévision.

*La compétitivité dans les services.* La concurrence dans les services est appelée à s'intensifier avec la globalisation et constitue l'un des axes majeurs des négociations sur la libéralisation des échanges dans le cadre de l'OMC. L'expertise est rare en raison des difficultés rencontrées au niveau des données. Y apporter une contribution semble un objectif de recherche pertinent pour le CEPII, qui lui permettra par ailleurs d'exploiter son expérience accumulée sur les données d'échanges internationaux et de balances des paiements. L'étude portera sur le secteur particulier des transports et télécommunications pour rechercher si la performance à l'exportation dans ce secteur s'explique par une productivité relative élevée des pays ou par d'autres facteurs. Pour ce faire, une dizaine de pays de l'OCDE seront étudiés. En s'appuyant notamment sur la mise à jour de la partie « balances de paiements » de CHELEM, une base de données unique sur les échanges de transports et communications avec tous les pays du monde, sera développée et permettra d'analyser la performance de chaque pays sur le marché mondial en 1992 et son évolution durant la période 1980-1996. Le CEPII étudiera également le lien éventuel entre une bonne performance des pays sur le marché mondial des transports et le développement rapide de certains modes spécialisés de transports (analyse de parts de marché constant). Ce travail sera achevé en 1998.

*Investissements directs et échange.* L'étude entreprise en 1996 sur l'examen des liens entre investissements directs et échanges, sur la base de données de l'OCDE concernant différents pays développés, sera achevée et complétée en introduisant une désagrégation de l'analyse par secteur et par pays pour l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Japon et la Suède. Ces travaux arriveront à terme au premier semestre 1998.

Ce travail sera complété par un examen, à partir de données nationales japonaises plus fines, de la spécialisation des investissements directs japonais. Les investissements directs à l'étranger jouent en effet un rôle important dans la stratégie concurrentielle des entreprises japonaises qui pourrait être révisée suite à la crise des pays émergents d'Asie. Dans un premier temps, la spécialisation sectorielle des investissements directs japonais en

Asie sera examinée en l'évaluant au regard de la spécialisation à l'exportation, et si possible de la production industrielle, des pays d'accueil. Dans un deuxième temps, les investissements japonais vers l'Europe seront étudiés en construisant une base sur les investissements directs japonais dans les secteurs manufacturiers des principaux pays de l'Union européenne. Cette étude sera achevée au troisième trimestre 1998 pour la partie investissements en Asie et début 1999 pour la partie investissements en Europe.

### **5. Economies émergentes et en transition**

L'analyse des pays en transition fait traditionnellement partie des principaux domaines d'expertise du CEPII. Un certain nombre de projets, pour partie commencés en 1997, sera mené sur ces pays. Les travaux sur la Chine seront également poursuivis. Par ailleurs, un effort important semble nécessaire pour assurer un suivi de l'émergence de pays en développement qui, sur le long terme, ne devrait pas se limiter à l'Asie mais toucher également l'Amérique latine et l'Afrique.

Sur les **pays en transition**, ce sont principalement des thèmes économiques et financiers qui seront retenus (*Restructuration, financement des entreprises et politique industrielle en Russie, Analyse des risques d'hyperinflation dans les Balkans et en CEI, Echanges extérieurs de la CEI*). L'étude du contexte géopolitique qui conditionne la soutenabilité à long terme du processus de transition économique ne sera pas pour autant négligée (*Sécurité et consolidation de l'Etat dans les pays de la CEI*).

*Restructuration, financement des entreprises et politique industrielle en Russie.* L'axe principal de ce projet, engagé début 1997, repose sur l'exploitation d'une base de données trimestrielle, de type enquête de conjoncture, portant sur environ 420 entreprises interrogées depuis 1992. Tout d'abord, le CEPII mènera à bien l'exploitation des données 1995-1996, déjà très avancée, pour mettre à jour des distributions d'entreprises selon divers indicateurs de performance réelle et financière. Des relations entre ces variables pourront alors être estimées, pour l'échantillon total ou des sous-groupes. On s'appuiera ensuite sur ces données structurelles pour reconstituer des évolutions temporelles, selon un rythme annuel et, si les données le permettent, trimestriel. Ceci devrait permettre d'identifier des profils d'ajustement micro-économique au cours des différentes phases des réformes et d'apporter ainsi un éclairage sur les tendances globales observées au cours de ces années (libération des prix, haute inflation, stabilisation, credit crunch, etc.). A partir de cette base, le CEPII procèdera à une analyse plus serrée de deux problèmes spécifiques de la transition russe : les comportements de licenciement et d'embauche des entreprises, et le développement du troc (45% des échanges interentreprises en 1997). Par ailleurs, les données relatives aux contraintes financières des entreprises, et des données d'enquête portant sur un échantillon de banques plus limité (35 banques) devraient permettre d'identifier un certain nombre de variables décisives dans l'évolution du crédit bancaire au cours de la transition et de son rôle dans l'ajustement des entreprises. Les travaux seront terminés fin 1998. Ce premier volet du projet s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche en collaboration avec l'institut IMEMO de Moscou financé par la Commission européenne.

Un second volet de ce projet a pour objectif d'éclairer, à partir de l'exemple de l'industrie automobile, la problématique générale de la transition dans l'industrie, avec successivement la phase de désorganisation et de déclin, celle de la stabilisation, celle enfin de la reprise. On y étudiera les facteurs qui ont été à l'œuvre dans chacune de ces phases : la logique de destruction, le jeu des nouveaux outils d'allocation des ressources, le rôle des transformations institutionnelles, l'importance respective des régions et du centre, l'émergence d'une politique industrielle. L'ambition du projet est également d'amorcer une réflexion sur le rôle économique de l'automobile à l'horizon 2005. C'est dans cette perspective que seront évoqués les problèmes des infrastructures et des secteurs amont et aval. Ce travail sera achevé en 1998. Il sera mené en partenariat avec l'IFRI.

*Risques d'hyperinflation dans les Balkans et les pays membres de la CEI.* La Bulgarie a connu une crise d'inflation aiguë, entre juin 1996 et février 1997, après cinq années de relative stabilité macro-économique recouvrant un ajustement micro-économique lent, en l'absence de contraintes financières dures sur les entreprises et les banques. Le risque existe que ce scénario de « seconde inflation » se répète dans les prochaines années dans d'autres économies en transition, en particulier dans les pays membres de la CEI. Pour être prêt à répondre à ce genre de situation, le CEPII se propose de produire une analyse détaillée de l'hyperinflation bulgare et de la stabilisation ultérieure, qui ferait suite à un travail déjà mené sur ce sujet en 1996. L'intérêt de cette démarche vient aussi du fait que cet épisode présente des caractères spécifiques par rapport aux expériences européennes des années 1920 et latino-américaines des années 1980 : origine micro-économique de la crise plutôt que budgétaire, brutalité et brièveté de l'épisode de haute inflation, rôle de la dollarisation, relative « facilité » de la stabilisation en l'absence de choc macro-économique ou de réforme institutionnelle. Ce travail sera achevé en 1998.

*Echanges extérieurs des pays membres de la CEI.* La CEI publie depuis 1994 des statistiques de commerce extérieur, qui suscitent de nombreuses interrogations, en raisons de lacunes aussi bien méthodologiques (aucune nomenclature n'est accessible) qu'informationnelles (par exemple, les exportations de la Russie présentent un poste non ventilé de près de 40 pour cent du total). L'étude proposée a pour objectif initial d'essayer de rétablir, à partir de l'exemple de la Russie, une certaine lisibilité de ces statistiques, en ayant recours aux contacts que le CEPII a en Russie et à une analyse systématique des publications nationales. Cette étape serait menée au cours du premier semestre 1998. Si les données rassemblées le permettent, on pourrait alors se livrer d'ici la fin 1998 à une analyse de l'évolution de la structure, sectorielle et géographique, du commerce extérieur russe.

Le second volet de ce projet concerne l'intégration commerciale au sein de l'Europe orientale. Il s'agit d'analyser, à la suite d'un travail mené en 1997, les conditions structurelles de la transition dans le domaine des échanges extérieurs des pays membres de la CEI, notamment en étudiant la recombinaison éventuelle d'un espace économique à l'Est. Pour cela il faudra, d'une part, observer les conditions réelles d'échanges (structures sectorielle et géographique, à l'aide d'indicateurs classiques (polarisation, intensité...) et, d'autre part, déceler les évolutions qu'implique le jeu normal des forces économiques. Ce

dernier point sera traité à l'aide d'un modèle de gravitation. Une grande partie de l'étude sera consacrée à l'examen des facteurs expliquant le décalage entre les prévisions issues du modèle de gravitation et la réalité, en particulier, le rôle des politiques publiques mises en œuvre (politique commerciale, politiques structurelles). La recherche sera centrée sur l'étude du cas ukrainien, dont la taille et le positionnement présentent un intérêt tout particulier pour l'Union européenne. Ces investigations s'achèveront en 1998.

*Sécurité et consolidation de l'Etat dans les pays membres de la CEI.* Dans le cadre d'une collaboration pluridisciplinaire avec l'Observatoire des Etats post-soviétiques sur le thème de la sécurité et de la consolidation des Etats membres de la CEI, le CEPII se propose de mener une recherche sur la sécurité économique de ces pays, notamment à travers une étude de leur dépendance commerciale et financière. Cette recherche, qui n'a pas un caractère strictement économique, s'inscrit pourtant bien dans les préoccupations d'ensemble du CEPII, en raison de la nécessité, pour tracer des perspectives à moyen et long termes dans cette région, d'en comprendre les enjeux géopolitiques. Ce travail s'achèverait par la publication d'un livre collectif fin 1999, mais donnerait des produits intermédiaires sous forme de documents de travail en 1998.

Un intérêt particulier sera porté par ailleurs aux pays riverains de la mer Caspienne, qui présentent un enjeu économique et stratégique considérable à moyen terme, lié à l'exploitation des richesses en hydrocarbures de la région. Afin de développer des réflexions pertinentes pour l'action de la France dans cette région, il s'est constitué récemment à l'initiative du ministère des Affaires étrangères un groupe de réflexion sur l'Asie centrale et le Caucase. La participation active du CEPII à ce groupe de réflexion, composé de représentants de l'administration, de la recherche et du monde économique, donnerait lieu à une coopération entre le CEPII et le ministère des Affaires étrangères.

L'examen des questions concernant **la Chine** relève à la fois des problèmes de transition (*restructuration des entreprises publiques*) et de l'analyse des pays émergents (*la Chine et la crise asiatique*).

*La restructuration des entreprises publiques en Chine.* La restructuration des entreprises d'Etat, engagée ces dernières années, a reçu fin 1997 une impulsion politique majeure qui en fait l'un des grands chantiers de réforme économique en Chine pour les prochaines années. Le CEPII se propose de démarrer un projet de recherche sur ce thème, pour apporter un éclairage aux opérateurs français sur les perspectives et les enjeux de cette « privatisation ». Ces entreprises, qui représentent encore un tiers de l'activité économique et la moitié des investissements, ont pour la plupart besoin de restructurations profondes dans le cadre des réformes envisagées. Les écueils sont nombreux mais les opportunités sont également grandes, ne serait ce qu'en raison du poids de ces entreprises dans les capacités industrielles chinoises actuelles. L'objet de cette recherche est de prévoir et d'analyser ces risques et ces opportunités. Ce projet, qui s'étendra jusqu'en 1999, sera mené en coopération avec d'autres centres de recherche en France (CERDI) et en collaboration avec des instituts en Chine (Development Research Center du State Council)

et à Hongkong (Centre d'études français sur la Chine contemporaine, où un travail est aussi engagé sur ce thème).

*La Chine et la crise asiatique.* La crise asiatique de 1997 n'est pas indépendante de la montée en puissance de la Chine dans le commerce international depuis le début des années quatre-vingt. Dans quelle mesure l'accélération des exportations chinoises explique-t-elle la déstabilisation de certaines économies asiatiques concurrentes ? Quelles seront, dans les années à venir, les conséquences de la crise asiatique sur les performances commerciales de la Chine et son insertion dans les réseaux de production et d'échanges en Asie ? Sur le premier point, le CEPPII analysera les performances respectives de la Chine et des autres pays asiatiques sur leurs principaux marchés de produits manufacturés depuis 1980. La progression chinoise sur les produits intensifs en main-d'œuvre s'étant faite grâce au désengagement des premiers « dragons » de ces marchés, il faut s'interroger sur l'impact de la montée en puissance de la Chine sur les pays émergents de deuxième génération (Thaïlande, Malaisie, Philippines notamment). Par ailleurs, il conviendra d'examiner les répercussions de la crise asiatique pour la Chine, tant sur la compétitivité prix (en raison des dévaluations massives des monnaies des pays émergents d'Asie) que sur les perspectives de délocalisation de la part des économies asiatiques les plus avancées (Japon, Corée, Taiwan) qui ont traditionnellement joué un rôle significatif dans les performances commerciales de la Chine. Ce projet sera achevé fin 1998.

Concernant enfin les **pays en développement**, le CEPPII s'intéressera ici, dans une vue prospective, à l'analyse du potentiel d'émergence à moyen et long terme en Afrique (*L'Afrique émergente*). Pour mémoire, rappelons que les pays asiatiques sont étudiés dans le cadre des thèmes « Monnaie internationale et systèmes financiers » et « Echange international et compétitivité » et les pays du Sud de la Méditerranée le sont dans l'optique du thème « Intégration et convergence régionale en Europe ».

*L'Afrique émergente.* Le poids de l'Afrique dans l'économie mondiale est certes faible, mais ce continent occupe une place non négligeable dans les stratégies d'un certain nombre d'entreprises françaises (dans les secteurs liés à l'exploitation des ressources naturelles notamment) et dans la politique étrangère et de coopération de la France. L'avenir à long terme de la France n'est du reste pas complètement indépendant de ce qui se passe dans cette région du monde qui est aux portes de l'Europe du Sud. De plus, il est à prévoir que certains de ces pays connaîtront dans l'avenir un réel décollage, que l'on commence déjà à observer depuis plusieurs années dans quelques pays comme l'Ouganda, le Ghana ou la Côte d'Ivoire (après la dévaluation du franc CFA). Enfin, dans la perspective de la renégociation de la convention de Lomé qui s'ouvrira à l'automne 1998, un scénario possible est que l'aide européenne devienne de plus en plus ciblée sur des pays qui montrent leur aptitude à progresser. Dans cette perspective, il conviendrait de disposer d'outils d'appréciation des progrès réalisés dans différents pays africains. Des investigations seront menées en ce sens à travers un état des lieux de six pays africains qui « émergent », tant du point de vue de leurs performances de croissance que de celui des réformes économiques et de la gouvernance. Il s'agira surtout de comparer les dynamiques de progrès de ces pays, pour évaluer les chances de poursuite de ces progrès, les obstacles à

franchir par ces pays dans l'avenir, et les effets d'entraînement régionaux éventuels. Une coopération sera initiée pour ce projet avec le Centre de Développement de l'OCDE.

## **6. Information internationale**

Pour l'essentiel, les travaux dans ce domaine correspondent à des activités permanentes du CEPII.

*Développements et mise à jour de CHELEM.* En dehors de la mise à jour (données allant jusqu'à 1997 disponibles fin 1998), plusieurs développements sont prévus en 1998 : intégration du commerce extérieur des nouveaux pays de l'Est dans la base CHELEM – Commerce international ; passage en base 93 des PIB en parités de pouvoir d'achat ; refonte de la base CHELEM – Balances des Paiements ayant principalement pour objet la mise en conformité avec la nouvelle nomenclature du FMI telle qu'elle est définie dans le 5<sup>ème</sup> manuel de la Balance des paiements. A un horizon qui s'étalerait sur 1999, il est envisagé de reprendre la construction de la base « demande mondiale », ce qui rendrait à nouveau possible, pour les besoins des analyses de compétitivité, la construction d'un indicateur d'adaptation à la demande mondiale (la dernière année de la base « demande mondiale » du CEPII est 1988).

«*L'économie mondiale 1999* ». Comme les années antérieures, une équipe du CEPII dirigera la version 1999 de cet ouvrage pédagogique qui présente sous une forme condensée et accessible au grand public les principales évolutions marquantes de l'année.